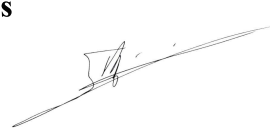


AFIGEC
AUDIT FINANCE INFORMATIQUE GESTION EXPERTISE COMPTABLE
Société à responsabilité limitée au capital de 4 056 000 euros
Siège social : 26/28 rue Marius Aufan
92300 LEVALLOIS-PERRET
324 021 542 RCS NANTERRE


Certifié conforme

DÉCISIONS UNANIMES EXTRAORDINAIRES DES ASSOCIÉS
DU 20 FÉVRIER 2025

LES SOUSSIGNÉS :

Société ALEOS EXPERTISE AUDIT ET CONSEIL propriétaire de1 678 parts
représentée par sa cogérante, Madame Sophie JAMIN

Monsieur Jean-Claude ALLAIN
Au titre d'un prêt de consommation de 1 part

Société AMALGAMA INOV propriétaire de.....342 parts
représentée par son Gérant Matthieu HANACHOWICZ

Madame Cinthia ATTLANE, propriétaire de 1 part

Société BEQ EXPERTISE AUDIT ET CONSEIL100 parts
représentée par sa Gérante, Madame Betty QUINCHON

Société BJC AUDIT ET FINANCE, propriétaire de600 parts
représentée par son Gérant, Monsieur Jean-Christophe BUSSON

Madame Valérie BLEUZÉ, propriétaire de 1 part

Société BURTIN ET ASSOCIES -JMFB PARTICIPATIONS, propriétaire de6 336 parts
représentée par son Gérant, Monsieur Florent BURTIN

Société B&D EXPERTISE propriétaire de697 parts
représentée par son Gérant, Monsieur Jérôme REBISCOUL

Monsieur Florent BURTIN, propriétaire de..... 1 part

Monsieur Jean-Marie BURTIN, propriétaire de 1 part

Monsieur Jean-Christophe BUSSON, propriétaire de 1 part

Société CHALLENGER, propriétaire de331 parts
représentée par son Gérant, Monsieur Yannis GIRAUD

Société CHAUVIN CONSEIL EXPERTISE propriétaire de13 parts
représentée par son Gérant, Monsieur Pierrick CHAUVIN

Société CREARE SUCCESSIO
En pleine propriété1 897 parts
Au titre de prêts de consommation2 529 parts
représentée par sa Gérante Madame Cinthia ATTLANE

Monsieur Olivier DUBRULLE propriétaire de 1 part

Société EMIA CONSEIL propriétaire de99 parts
représentée par sa Gérante, Madame Ashia LEMONIER

Société EXALTA propriétaire de98 parts
représentée par sa Gérante, Madame Aurélie CAVALIÉ

Société FERAUDIT, propriétaire de826 parts
représentée par son Gérant, Monsieur Jean-Nicolas FERRAND

Monsieur Jean-Nicolas FERRAND, propriétaire de 1 part

Société FRESQUET & ASSOCIES, propriétaire de135 parts
représentée par son Gérant Monsieur Jean-Paul FRESQUET

Société FLB SERVICES, propriétaire de32 parts
représentée par son Gérant, Monsieur Florent BURTIN

Société GAJEC, propriétaire de120 parts
représentée par sa Gérante, Madame Gaëlle JEAN

Société GALATEE, propriétaire de788 parts
représentée par son Gérant, Monsieur Franck NEGREL

Monsieur Yannis GIRAUD, propriétaire de 1 part

Madame Marie-Aurore JACQUES, propriétaire de 1 part

Madame Sophie JAMIN, propriétaire de507 parts

Madame Gaëlle JEAN, propriétaire de 1 part

Monsieur Bruno JEUNEMAITRE-KALTWASSER, propriétaire de521 parts

Société KISLEV CONSEIL propriétaire de 89 parts
représentée par son Gérant, Monsieur Dan ZERBIB

Madame Annie LE LOSTEC
Au titre d'un prêt de consommation de 1 part

Société LEAD CONSEIL, propriétaire de301 parts
représentée par sa Gérante, Madame Cinthia ATTLANE

Monsieur François LEBOUVIER, propriétaire de 1 part

Société LFINANCE, propriétaire de327 parts
représentée par son Gérant, Monsieur François LEBOUVIER

Société MA RH Talent, propriétaire de18 parts
représentée par sa Gérante, Madame Marie-Aurore JACQUES

Société MEKDAC CONSULTING propriétaire de87 parts
représentée par son Gérant Monsieur Abderrahman MEKDAC

Monsieur Franck NEGREL, propriétaire de 1 part

Société PERIER CONSULTING, propriétaire de1 338 parts
représentée par son Gérant, Monsieur Dominique PERIER

Monsieur Dominique PERIER, propriétaire de 1 part

Société P&L MDP CONSEILS propriétaire de98 parts
représentée par sa Gérante Madame Maïté PEREIRA

Société PROPHYLAXIS EXPERTISE-COMPTABLE propriétaire de 356 parts
représentée par son Gérant Monsieur David HENNION

Madame Betty QUINCHON, propriétaire de 1 part

Monsieur Jérôme REBISCOUL propriétaire de 1 part

Total20 280 parts

Détenant ensemble 20 280 parts sociales, soit la totalité des parts de la société à responsabilité limitée AFIGEC - AUDIT FINANCE INFORMATIQUE GESTION EXPERTISE COMPTABLE désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la Société et conformément aux dispositions de l'article L. 223-27 du Code de commerce et des articles 16 et 18 des statuts,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes portant sur :

- Augmentation du capital social de 64 000 euros par création de 320 parts sociales nouvelles de 200 euros chacune à libérer intégralement en numéraire ;
- Conditions et modalités de l'augmentation de capital.
- Agrément d'un tiers souscripteur en qualité de nouvel associé,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE DÉCISION

Les associés, après avoir constaté que le capital social était intégralement libéré, décident à l'unanimité d'augmenter le capital social d'une somme de 64 000 euros, pour le porter de 4 056 000 euros à 4 120 000 euros par création de parts nouvelles, à souscrire et libérer en numéraire.

Cette augmentation serait réalisée au moyen de la création de 320 parts nouvelles, numérotée de 23 242 à 23 561 de 200 euros de valeur nominale chacune, émises au prix de 927 euros chacune, soit avec une prime de 727 euros par part.

Le montant global de la prime d'émission s'élevant à 232 640 euros sera inscrit au passif du bilan dans un compte "prime d'émission" sur lequel porteront les droits des associés anciens et nouveaux.

Les parts nouvelles seront intégralement libérées à la souscription.

Les parts souscrites pourront être libérées en espèces ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société.

Les parts nouvelles seront créées avec jouissance à compter de la date de la réalisation définitive de l'augmentation de capital. Elles seront alors complètement assimilées aux parts anciennes et soumises à toutes les dispositions statutaires.

DEUXIEME DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité de réserver la souscription de la totalité des parts sociales nouvelles à la société XANTHYLENE, Société à responsabilité limitée, au capital de 500 euros, sis 222 rue des Deportes, 60280 MARGNY LES COMPIEGNE, inscrite sous le numéro unique d'identification 917 818 049 RCS COMPIEGNE, sous réserve de son agrément par la collectivité des associés.

Les parts nouvelles ainsi créées seront soumises à toutes les dispositions statutaires. Elles seront assimilées aux parts anciennes à compter de la date de la réalisation définitive de l'augmentation de capital.

Les souscriptions seront reçues au siège social jusqu'au 6 mars 2025.

Toutefois, le délai de souscription sera clos par anticipation dès que toutes les parts sociales auront été souscrites par les bénéficiaires de l'augmentation de capital réservée.

TROISIEME DÉCISION

En conséquence de ce qui précède, les associés décident à l'unanimité d'agréer la société XANTHYLENE sus désignée en qualité de nouvelle associée à compter de la réalisation de l'augmentation de capital.

QUATRIEME DÉCISION

En conséquence de ce qui précède, la collectivité des associés décide sous réserve de la réalisation de l'augmentation, de capital décidé ci-avant, que les articles 6 et 7 des statuts seront, de plein droit, remplacés par les dispositions ci-après :

ARTICLE 6 - APPORTS - FORMATION DU CAPITAL

Il est ajouté à cet article l'alinéa suivant :

"Aux termes des Décisions unanimes des associés en date du 20 février 2025 le capital social a été augmenté d'une somme de 64 000 euros par apport en numéraire pour être porté de 4 056 000 euros à 4 120 000 euros par création de parts nouvelles souscrites et libérées par la Société XANTHYLENE agréée en qualité de nouvel associé."

Le reste de l'article demeure inchangé.

ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à QUATRE MILLION CENT-VINGT MILLE EUROS (4 120 000 euros) divisé en 20 600 parts sociales de 200 euros chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 23 23 561 et attribuées aux associés en proportion de leurs droits respectifs, étant rappelé que :

(...)

Les parts sont attribuées et réparties comme suit :

Société ALEOS EXPERTISE AUDIT ET CONSEIL

à concurrence de 1 678 parts sociales

portant les 20 282 à 21 959, ci 1 678 parts

Monsieur Jean-Claude ALLAIN,

à concurrence d'une part sociale au titre d'un prêt de consommation

portant le numéro 15 857, ci 1 part

Société AMALGAMA INOV

à concurrence 342 parts sociales

portant le numéro 1 086 à 1 193, 22 437 à 22 670, ci 342 parts

Madame Cinthia ATTLANE

à concurrence d'1 part sociale

portant le numéro 939, ci 1 part

Société BEQ EXPERTISE, AUDIT ET CONSEIL

à concurrence de 100 parts sociales

portant les numéros 14 267 à 14 301 et 14 859 à 14 923, ci 100 parts

Société BJC AUDIT ET FINANCE,
à concurrence de 600 parts sociales
portant les numéros 8 323 à 8 511, 9 286 à 9 365 et 13 237 à 13 567, ci..... 600 parts

Madame Valérie BLEUZÉ,
à concurrence d'une part sociale
portant le numéro 9 7901 ci..... 1 part

Société BURTIN ET ASSOCIES –JMFB PARTICIPATIONS
à concurrence de 6 336 parts sociales
portant les numéros 1 à 120, 696 à 904, 1 931 à 4 091, 4 125 à 5 624,
5 626 à 7 124, 7 379 à 7 778, 7 825 à 7 962, 10 163 à 10 282, 13 588 à 13 732,
13 864 à 13 874 et 14 933 à 14 965, ci..... 6 336 parts

Société B&D EXPERTISE
à concurrence de 697 parts sociales
portant les numéros 17 574 à 18 270, ci..... 697 parts

Monsieur BURTIN Florent
à concurrence de 1 part sociale
portant le numéro 5 625, ci..... 1 part

Monsieur BURTIN Jean-Marie
à concurrence de 1 part sociale
portant le numéro 695, ci..... 1 part

Monsieur BUSSON Jean-Christophe
à concurrence d'1 part sociale
portant le numéro 8 165, ci..... 1 part

Société CHALLENGER
à concurrence de 331 parts sociales
portant les numéros 1 194 à 1 237, 8 814 à 8 964, 9 131 à 9 165,
13 841 à 13 863, 14 845 à 14 858, 17 108 à 17 171 ci331 parts

Société CHAUVIN CONSEIL EXPERTISE
à concurrence de 13 parts sociales
portant les numéros 22 047 à 22 059, ci13 parts

Société CREARE SUCCESSIO
En pleine propriété à concurrence de 1 897 parts sociales
portant les numéros, 1 241 à 1 320, 1 522 à 1 549, 8 168,
8 663 à 8 696, 9 180 à 9 186, 9 616 à 9 789, 10 308 à 10 352, 10 587 à 10 657,
13 001 à 13 151, 14 156 à 14 266, 14 979 et 14 980, 16 138 à 16 929,
17 172 à 17 572, ci 1 897 parts

Au titre de prêts de consommation à concurrence de 2 529 parts sociales,
 Portant les numéros 978 à 1 085, 1 321 à 1 428, 1 562 à 1 723, 7 125 à 7 225,
 8 171 à 8 322, 8 512 à 8 650, 8 697 à 8 813, 9 366 à 9 498,
 9 839 à 9 946, 10 055 à 10 162, 10 283 à 10 307, 10 369 à 10 469,
 13 733 à 13 840, 13 875 à 14 066, 15 858 à 16 073, 16 930 à 16 941,
 21 960 à 22 046, 22 060 à 22 159, 22 160 à 22 436, 22 671 à 22 845 ci 2 529 parts

Monsieur Olivier DUBRULLE,
 à concurrence d'une part sociale
 portant le numéro 9 791 ci..... 1 part

Société EMIA CONSEIL
 à concurrence de 99 parts sociales
 portant le numéro 18 660 à 18 746, 23 160 à 23 171, ci 99 parts

Société EXALTA
 à concurrence de 98 parts sociales
 portant le numéro 18 747 à 18 833, 23 172 à 23 182, ci..... 98 parts

Société FERAUDIT
 à concurrence de 826 parts sociales portant les numéros 206 à 484,
 927 à 937, 940 à 977, 1 778 à 1 929,
 10 707 à 10 726, 13 152 à 13 236, et 14 521 à 14 641,
 17 031 à 17 107, 23 033 à 23 075,
 ci..... 826 parts

Monsieur FERRAND Jean-Nicolas
 à concurrence d'1 part sociale
 portant le numéro 4 092, ci..... 1 part

Société FRESQUET & ASSOCIES
 à concurrence de 135 parts sociales
 portant le numéro 19 008 à 19 094, 23 194 à 23 241, ci 135 parts

Société FLB SERVICES
 à concurrence de 32 parts sociales
 portant les numéros 906 à 915, 4 110 à 4 124, 9 173 à 9 179, ci..... 32 parts

Société GAJEC
 à concurrence de 120 parts sociales
 portant les numéros 1 724 à 1 777, 8 651 à 8 662,
 9 187 à 9 193, 9 792 à 9 838, ci 120 parts

Société GALATEE
 à concurrence de 788 parts sociales
 portant les numéros 485 à 694, 1 238 à 1 240, 1 429 à 1 521,
 1 550 à 1 561, 8170, 8 965 à 9 130, 14 302 à 14 520, 23 076 à 23 159, ci..... 788 parts

Monsieur GIRAUD Yannis
à concurrence d'1 part sociale
portant le numéro 8 166, ci..... 1 part

Madame JACQUES Marie-Aurore
à concurrence de 1 part sociale
portant le numéro 4 094, ci..... 1 part

Madame Sophie JAMIN
à concurrence de 507 parts sociales
portant le numéro 19 254 à 19 760, ci..... 507 parts

Mademoiselle JEAN Gaëlle
à concurrence d'1 part sociale
portant le numéro 8 169, ci..... 1 part

Monsieur Bruno JEUNEMAITRE-KALTWASSER
à concurrence de 521 parts sociales
portant le numéro 19 761 à 20 281, ci..... 521 parts

Société KISLEV CONSEIL
à concurrence de 89 parts sociales
portant les numéros 16 942 à 17 030 ci.....89 parts

Madame Annie LE LOSTEC
à concurrence d'une part sociale au titre d'un prêt de consommation
portant le numéro 15 856, ci..... 1 part

Société LEAD CONSEIL
à concurrence de 301 parts sociales
portant les numéros 14 067 à 14 115, 14 642 à 14 844 et 14 992 à 15 000, ci 301 parts

Monsieur LEBOUVIER François
à concurrence d'1 part sociale
portant le numéro 8 164, ci..... 1 part

Société LFINANCE
à concurrence de 327 parts sociales
portant les numéros 8 167, 9 499 à 9 509, 9 947 à 10 054,
13 568 à 13 587, 22 846 à 23 032, ci327 parts

Société MA RH Talent
à concurrence de 18 parts sociales
portant les numéros 905, 4 095 à 4 109, 9 166 et 9 167, ci 18 parts

Société MEKDAD CONSULTING
à concurrence de 87 parts sociales
portant le numéro 18 834 à 18 920, ci..... 87 parts

Monsieur NEGREL Franck
à concurrence d'1 part sociale
portant le numéro 4 093, ci..... 1 part

Société PERIER CONSULTING EURL
à concurrence de 1 338 parts sociales
portant les numéros 916 à 926, 1930, 7 226 à 7 378, 7 779 à 7 824, 8 163,
9 168 à 9 172, 9 194 à 9 214, 9 511 à 9 615, 10 658 à 10 706, 14 924 à 14 932,
14 981 à 14 991 et 15 001 à 15 855, ci..... 1 338 parts

Monsieur PERIER Dominique
à concurrence de 1 part sociale
portant le numéro 9 510, ci..... 1 part

Société P&L MDP CONSEILS
à concurrence de 98 parts sociales
portant le numéro 18 921 à 19 007, 23 183 à 23 193 ci..... 98 parts

Société PROPHYLAXIS EXPERTISE-COMPTABLE à
concurrence de 356 parts sociales
portant le numéro 10 353 à 10 368, 10 470 à 10 586 et 16 074 à 16 137,
et 19 095 à 19 253, ci356 parts

Madame Betty QUINCHON
à concurrence d'1 part sociale
portant le numéro 938, ci..... 1 part

Monsieur Jérôme REBISCOUL
à concurrence de 1 part sociale
portant le numéro 17 573, ci1 part

Société XANTHYLENE
à concurrence de 320 parts sociales
portant le numéro 23 242 à 23 561.....320 parts

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 20 600 parts.

Conformément à la loi, les soussignés déclarent expressément que les 20 600 parts sociales susvisées, sont intégralement libérées et sont réparties entre les associés dans les proportions indiquées ci-dessus ».

Le reste de l'article demeure inchangé.

CINQUIEME DÉCISION

L'assemblée générale donne à l'unanimité tous pouvoirs à chacun des cogérants à l'effet de :

- Procéder à l'ouverture d'un compte « Augmentation de capital à réaliser » au nom de la Société auprès de la Banque CIC,
- Recueillir les souscriptions et les versements, effectuer le dépôt des fonds,
- Constater la réalisation de l'augmentation de capital décidée sous la résolution qui précède,

Et charge la Gérance d'en rendre compte à une prochaine assemblée générale appelée à se prononcer sur la réalisation définitive de cette augmentation de capital.

SIXIEME DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité de donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

À cet effet, un original des présentes est remis aux gérants qui le reconnaissent.

Monsieur Jean-Claude ALLAIN

Monsieur Florent BURTIN
Pour son compte et pour le compte de
Société BURTIN ET ASSOCIES -JMFB PARTICIPATIONS
Société FLB SERVICES

Monsieur Jean-Marie BURTIN

Monsieur Jean-Christophe BUSSON
Pour son compte et pour le compte de Société BJC AUDIT ET FINANCE

Monsieur Jean-Nicolas FERRAND
Pour son compte et pour le compte de Société FERAUDIT

Madame Cinthia ATTLANE
Pour son compte et pour le compte de
Société LEAD CONSEIL
Société CREARE SUCCESSIO

Monsieur Yannis GIRAUD
Pour son compte et pour le compte de Société CHALLENGER

Monsieur Franck NEGREL
Pour son compte et pour le compte de Société GALATEE

Madame Betty QUINCHON
Pour son compte et pour le compte de Société BEQ EXPERTISE AUDIT ET CONSEIL

Monsieur François LEBOUVIER
Pour son compte et pour le compte de Société LFINANCE

Madame Gaëlle JEAN
Pour son compte et pour le compte de Société GAJEC

Monsieur Dominique PERIER
Pour son compte et pour le compte de Société PERIER CONSULTING

Monsieur Jérôme REBISCOUL
Pour son compte et pour le compte de Société B&D EXPERTISE

Madame Marie-Aurore JACQUES
Pour son compte et pour le compte de Société MA RH Talent

Madame Sophie JAMIN
Pour son compte et pour le compte de Société ALEOS EXPERTISE AUDIT ET CONSEIL

Monsieur Bruno JEUNEMAITRE-KALTWASSER

CHAUVIN CONSEIL EXPERTISE
Représentée par Monsieur Pierrick CHAUVIN

Madame Annie LE LOSTEC

SOCIETE MJVI
Représentée par Monsieur Sébastien RIVALLANT

AMALGAMA INOV
Représentée par Monsieur Matthieu HANACHOWICZ

SOCIETE KISLEV CONSEIL
Représentée par Monsieur Dan ZERBIB

Société EMIA CONSEIL
Représentée par Madame Ashia LEMONIER

Société EXALTA
Représentée par Madame Aurélie CAVALIÉ

Société FRESQUET & ASSOCIES,
Représentée par Monsieur Jean-Paul FRESQUET

Société MEKDAD CONSULTING
Représentée par Abderrahman MEKDAD

Société P&L MDP CONSEILS
Représentée par Madame Maïté PEREIRA

Société PROPHYLAXIS EXPERTISE-COMPTABLE
Représentée par son Monsieur David HENNION

Madame Valérie BLEUZÉ

Monsieur Olivier DUBRULLE